

**Aujourd'hui, tout justifie la grève !
Tous en grève jeudi 13 janvier
FERMONS TOUTES LES ECOLES
pour imposer des mesures d'urgence !**

**Le SNUDI-FO propose de discuter jeudi de la poursuite de la grève
si le ministre reste sourd à nos revendications.**

**Adressez à votre IEN votre déclaration d'intention de grève dès aujourd'hui et impérativement
avant lundi 10 janvier minuit à partir de votre messagerie professionnelle**

Le SNUDI-FO vous propose de **déclarer d'ores et déjà 2 jours d'intention de grève**,
jeudi 13 et vendredi 14 (quoi que vous décidiez au soir de jeudi, la déclaration n'engage à rien)
pour signifier à Blanquer et au gouvernement que **nous sommes déterminés à obtenir satisfaction.**

Depuis la rentrée de janvier, la colère explose dans les écoles.

Les personnels n'en peuvent plus des protocoles Blanquer (le 49ème étant sorti le 6 janvier). Ils n'en peuvent plus des ordres et des contre-ordres permanents, des personnels non remplacés, des pressions pour effectuer du télé enseignement, de la charge de travail insupportable que le ministre fait subir aux directeurs... Ils constatent que le ministre se refuse à leur fournir les moyens de protection individuelle qui manquent toujours.

Le SNUDI-FO national vient de s'adresser à la totalité des organisations syndicales du 1er degré pour leur proposer l'appel commun suivant :

**Stop aux protocoles inapplicables !
Oui à la protection des personnels
et au recrutement massif d'enseignants titulaires !
Tous en grève jeudi 13 janvier !**

Protocoles sanitaires intenable, ordres et contre-ordres incessants, manque de remplaçants, absences de protection, désorganisation permanente, dégradation des conditions de travail, mépris du ministre... les personnels, enseignants et AESH, qui portent l'école à bout de bras, n'en peuvent plus ! La coupe est pleine !

Face à cette situation intenable dans les écoles les organisations syndicales... appellent les personnels des écoles à la grève jeudi 13 janvier pour exiger :

- Un plan massif de recrutement statutaire, notamment par le recours à la liste complémentaire et non le recours à des retraités !

- De véritables mesures de protections comme des masques chirurgicaux, et FFP2 pour ceux qui le souhaitent, des auto-tests, des salles de classe et de restauration équipées en capteur de CO2 en lieu et place de protocoles inapplicables !

- L'arrêt des tâches supplémentaires demandées aux directeurs d'école !

Les organisations syndicales invitent les personnels à se réunir en AG afin de discuter de la suite de la mobilisation.

Elles les invitent à préparer la journée de grève interprofessionnelle du 27 janvier.

Alors que la rentrée du lundi 3 janvier s'est déroulée dans des conditions sanitaires clairement dégradées et que le ministre dévoilait le dimanche 2 janvier 2022 (veille de rentrée) la 48ème version de la foire aux questions, méprisant une fois de plus les personnels et mettant en danger leur santé et celles des élèves, le Snudi-Fo a organisé une réunion d'information syndicale en visio le jeudi 6 janvier 2022 afin de faire le point sur les conditions de cette reprise.

Les 40 collègues réunis à la RIS ont adopté à l'unanimité la motion suivante :

**Motion des enseignants réunis en visio-conférence,
le 6 janvier 2022, à l'initiative du SNUDI-FO 84**

Les 40 Enseignants réunis en visio-conférence à l'initiative du SNUDI-FO 84, le 6 janvier 2022, ont longuement discuté sur les conditions de reprise à cette rentrée, de la situation sanitaire et générale.

A cette rentrée, comme depuis le début de la pandémie, il n'y a aucune mesure de protection des personnels et le non-remplacement des personnels absents ne cesse d'empirer.

Tout augmente sauf nos salaires !

Le gouvernement et le ministre de l'Éducation Nationale restent sourds aux revendications ; pire, l'expérimentation Macron dans les écoles de Marseille dans le cadre de la Loi Rilhac conjuguée à la fin de toutes les prérogatives des CAP en matière de mutation et de promotion instaure l'arbitraire et menace l'existence de toutes nos garanties statutaires.

L'Éducation Nationale est au bord de la dislocation !

C'est pourquoi, dans cette situation inacceptable, les collègues réunis avec le SNUDI-FO 84 estiment que la grève est à l'ordre du jour dans l'Éducation Nationale afin de créer le rapport de force nécessaire pour faire aboutir nos revendications :

- Augmentations des salaires avec le dégel du point d'indice et le versement immédiat de la prime de 183 euros comme pour les personnels hospitaliers,
- Recrutement immédiat d'enseignants sous Statut sur la Liste Complémentaire au concours,
- Distribution de masques FFP2 à tous les personnels,
- Installation de capteurs de CO2 et de purificateurs d'air dans toutes les classes,
- Rétablissement des prérogatives des élus CAPD pour les mutations et les promotions 2022 et l'abandon de la Loi Dussopt,
- Abandon de la Loi Rilhac,
- Abandon de l'expérimentation Macron dans les écoles de Marseille,
- Recrutement d'AESH à hauteur des besoins avec un vrai statut et un vrai salaire.

Informés de l'appel interprofessionnel à la grève pour le jeudi 27 janvier 2022, notamment pour l'augmentation des salaires à l'appel des confédérations syndicales CGT et Force Ouvrière, la FSU et Solidaires avec les organisations de jeunesse, nous appelons les collègues du département à se réunir et à débattre pour s'inscrire dans ce cadre interprofessionnel.